

2

L'allocation des ressources

On vient de voir que le « problème économique » naît de la confrontation des besoins humains, multiples et quasi insatiables, à la limitation et donc à la rareté des ressources disponibles. Dans ce chapitre, le problème est soumis à un examen plus détaillé, au moyen d'instruments qui permettent de comprendre ensuite quelles solutions ont tenté de lui apporter nos Sociétés.

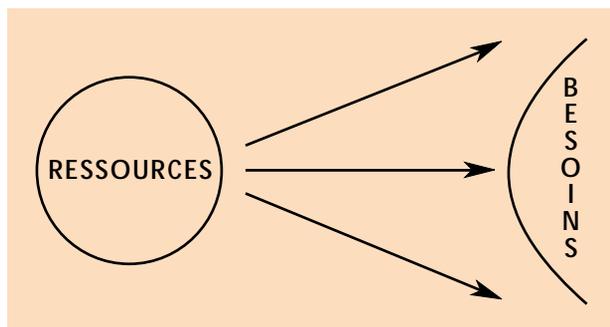
- *La section 2.1 précise le problème, en décrivant ses composantes principales : les **actes** économiques, les **agents**, et les **biens**.*
- *La section 2.2 propose ensuite une **triple méthode** — **numérique, graphique et mathématique** — pour soutenir les raisonnements devant permettre de saisir le problème dans toutes ses dimensions.*
- *La section 2.3 présente enfin les **solutions** apportées au problème, telles que les sociétés les ont conçues et mises en œuvre dans le cadre de « systèmes économiques ». Ceux-ci sont soit décentralisés — les **économies de marché**, soit centralisés — les **économies de commandement**.*

Cette « leçon d'anatomie » sera notre premier pas dans l'analyse économique.

Section 2.1

L'anatomie de l'économie

Figure 2.1 Le problème économique



Considéré dans sa généralité, le problème de l'affectation des ressources d'une société en fonction de ses besoins paraît immense : comment en traiter de manière réaliste sans se perdre dans l'énumération des divers biens, de tous les besoins imaginables, et de tous les actes qui peuvent être accomplis pour les satisfaire ? Procédons par simplification. La figure 2.1 donne une représentation schématique du problème : ressources limitées d'un côté, besoins illimités à satisfaire de l'autre. Comment la relation s'établit-elle entre ces deux pôles ?

Essentiellement par deux catégories d'actions humaines : la consommation et la production, qui sont, en raison de ce rôle, les actes économiques principaux.

§1 Les actes économiques : consommation et production

En partant du pôle des besoins, définissons d'abord la **consommation** comme étant

D

2.1

tout acte par lequel des biens sont utilisés pour satisfaire directement des besoins humains spécifiques.

Parmi les ressources qu'offre la nature, il en est un certain nombre qui sont consommées telles quelles : l'eau qui nous désaltère, les végétaux dont nous nous nourrissons, le sol que nous occupons.

Mais il y a quantité d'autres biens que nous consommons, et qui ne sont pas directement fournis par la nature sous une forme adéquate : dans nos pays, la température du climat ne suffisant pas à nous maintenir en vie, il faut « produire » de la chaleur, grâce au bois, au charbon ou au fuel-oil ; la force motrice humaine ou animale ne suffit pas non plus à nos besoins : il faut en « produire » au moyen de ressources trouvées ailleurs ; nos goûts alimentaires ne sont pas davantage satisfaits par les seuls produits de la nature.

Ainsi apparaît la **production**, définie comme étant

D

2.2

tout acte par lequel des biens sont utilisés pour être transformés en « produits », c'est-à-dire en d'autres biens.

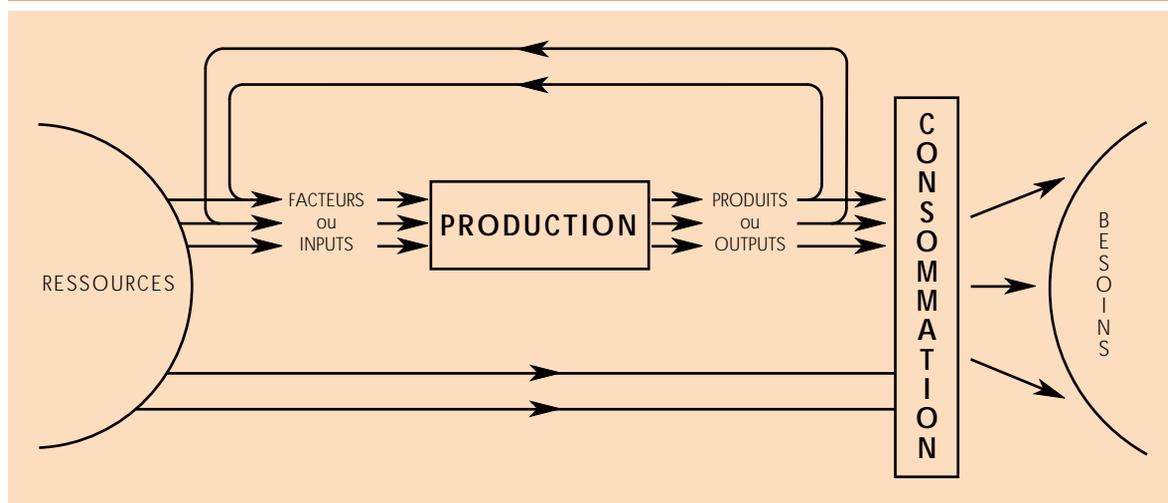
Le produit « pain », par exemple, est le résultat d'une activité de transformation

qu'un producteur (le boulanger) a fait subir à un ensemble d'autres biens : la farine, le beurre... et le travail du boulanger.

Cependant, tout produit n'est pas nécessairement consommable au sens défini ci-dessus : un rail de chemin de fer, une brique ou une machine à écrire sont des produits au même titre que le pain. Mais dans leur cas, l'activité de production s'explique, non par la consommation, mais par le fait que le produit est à son tour utilisé dans la production d'un autre produit, éventuellement susceptible d'être consommé : le rail, conjointement à la locomotive, à l'énergie et aux wagons, fournit (ou produit) le « transport » consommé par les voyageurs ; la brique, jointe au ciment, au béton, aux pieux et autres matériaux de construction, servira à « produire » une habitation dont les services sont à leur tour « consommés » par un ménage. Le plus souvent, les transformations successives d'un même bien sont d'ailleurs multiples : il suffit de penser au blé qui devient farine, celle-ci étant transformée en pâte, pour qu'à son tour la pâte devienne du pain, seul de ces « produits » à être consommé.

La figure 2.2 illustre ce raisonnement. Elle montre comment s'intercalent, entre les deux pôles du problème économique, les deux catégories d'actes fondamentalement différents qui viennent d'être définis : la production et la consommation.

Figure 2.2 Les actes économiques



§2 Les agents économiques

Au départ de cette première typologie du comportement humain face aux ressources matérielles, deux types d'agents économiques sont traditionnellement distingués : les ménages et les entreprises.

Les **ménages**, regroupant les individus en cellules familiales, ont pour première fonction la consommation. Ils s'efforcent d'obtenir les quantités de biens et de services nécessaires pour la satisfaction de leurs besoins.

Les **entreprises** sont les agents dont la fonction est la production de biens et de services. Elles rassemblent les moyens nécessaires à cette production : elles engagent des travailleurs, se procurent des matières premières et des équipements et, s'il y a lieu, des capitaux financiers.

Selon une stricte définition des agents par leurs fonctions spécifiques (la consommation pour les ménages, la production pour les entreprises), une troisième fonction distincte des deux premières doit être reconnue : celle de la détention des ressources. Elle est essentiellement passive par rapport aux deux autres, mais pose néanmoins des problèmes caractéristiques : ceux du prêt, de la mise en location, de la propriété, de la vente de ces ressources. Les **détenteurs de ressources** seront donc considérés dans la suite comme des agents distincts.

Il va de soi que cette distinction fonctionnelle entre *agents* ne se confond pas avec un classement des *individus* : une même personne, physique ou morale, peut parfaitement être à la fois consommateur, producteur et détenteur de ressources, ou ne remplir qu'une ou deux de ces fonctions.

L'État doit-il être ajouté à cette liste des agents économiques ? Son rôle majeur dans nos économies modernes suggère que oui, du moins à première vue. Mais, ayant défini jusqu'ici les agents économiques par leurs actes, nous devrions au préalable décrire les actes économiques de l'État. L'extrême variété et la complexité de ceux-ci, dans le cadre de nos économies de marchés, nous amènent à postposer cette tâche au chapitre 14, lorsque nous disposerons d'un cadre approprié.

§3 Les biens économiques

a Biens de consommation et biens de production

La distinction entre actes économiques de consommation et de production suggère des classifications correspondantes des biens, selon leur position dans le processus d'allocation des ressources aux besoins.

Les **biens de consommation** sont ceux qui font l'objet des décisions des consommateurs. On distingue les biens de consommation « durables », dont l'utilisation s'échelonne dans le temps (habitation, voiture, appareil ménager), des biens de consommation « non durables », qui sont détruits par l'usage qu'on en fait (aliments, combustibles).

Les **biens de production**, par contre, sont utilisés par les producteurs, et de manière durable ou non : c'est le cas des machines, de l'outillage, des matières premières, de l'énergie, et du travail. Ils sont finalement destinés à accroître les quantités de biens de consommation disponibles.

Remarquons que cette distinction entre biens de consommation et biens de production ne tient pas à la nature même des biens, mais à la nature de l'agent qui les utilise. Ainsi, un même bien physique peut être qualifié, selon le cas, de bien de consommation et de bien de production. La pomme que je cueille dans mon verger est un bien de consommation si je la mange directement ; elle devient un bien de production si je l'utilise pour fabriquer du cidre. Ce double caractère se retrouve dans la majorité des biens économiques.

b Outputs et inputs

Si l'on considère plutôt les biens du seul point de vue de la production, la classification fondamentale — parce que la plus utile pour l'analyse — est celle qui distingue entre « ce qui est produit » et « ce qui sert à produire ». C'est ce qu'expriment parfaitement les termes anglo-saxons d'output et d'input :

un bien est un *output* s'il est le résultat d'une production, quels que soient son état (fini, semi-fini, brut élaboré...) et sa destination (consommation ou production) ;

2.3

D

un bien est un *input* s'il est utilisé pour en fabriquer d'autres, quels que soient son état et son origine.

2.4

D

Il n'existe pas de termes français exactement équivalents¹.

c Biens et services

Les outputs doivent être conçus au sens le plus large, et englober non seulement les biens matériels mais aussi le résultat d'activités plus immatérielles telles que la médecine, l'enseignement, les beaux-arts, ou le tourisme, car celles-ci requièrent l'emploi de ressources rares. C'est là tout le domaine des « services », qui jouent un rôle de plus en plus important dans notre société industrielle.

Une telle extension s'applique également aux inputs : l'acquisition d'un brevet ou d'une licence de fabrication, les apports d'un laboratoire de recherches sont des services souvent indispensables à la réalisation de certaines productions.

d Produits et facteurs de production

La distinction output-input est certes utile, mais il en est une autre, plus classique, qui présente également un certain intérêt : c'est celle entre « produits » et « facteurs de production ». Ici encore, le point de vue de la production sert de critère.

Le terme de **produit** est synonyme de celui d'output — encore que l'on se limite parfois aux produits dits « *finals* », c'est-à-dire à ceux qui sont effectivement consommés (le pain), par opposition aux produits « *intermédiaires* », qui sont réutilisés comme inputs dans d'autres productions (la farine).

L'expression **facteurs de production** désigne l'ensemble des divers biens et services qui permettent la production. Elle pourrait être identifiée au terme inputs, mais elle est plutôt employée en faisant référence à une classification des facteurs en trois catégories typiques : les ressources naturelles, le travail et le capital.

Les *ressources naturelles* comprennent la terre et tous les minéraux qu'elle contient à l'état brut, tandis que le *travail* désigne toute activité productive humaine. On appelle souvent facteurs primaires ces deux catégories d'inputs, car ils ne sont le fruit d'aucune activité économique antérieure : ils ne sont en rien des outputs.

Le terme *capital*, par contre, recouvre un ensemble composite de biens et de services (le capital « physique »), d'une part, et de sommes financières (le capital

¹ G. FAIN, traducteur du célèbre manuel américain écrit par Paul SAMUELSON, *Economics : An Introductory Analysis*, New York, McGraw-Hill (1^e édition : 1948 ; 16^e édition, co-signée avec William NORDHAUS : 1998), a proposé « extrants » et « intrants », mais la littérature économique française n'a pas vraiment adopté ces termes.

« financier »), d'autre part. Sous l'aspect physique, il s'agit des équipements, des machines, de l'outillage et des stocks existant à un moment donné et qui accroissent l'efficacité du travail humain dans son rôle productif²; sous l'aspect financier, le capital est constitué par les sommes monétaires utilisées par les entreprises pour acquérir leur capital physique. Ces deux aspects sont intimement complémentaires, et le terme capital, en tant que facteur de production, les recouvre tous les deux. Néanmoins, chaque fois que ce sera nécessaire, l'exposé précisera s'il s'agit de capital physique ou de capital financier.

Enfin, depuis longtemps, la question se pose de savoir s'il n'y a pas un quatrième type de facteur de production, qui serait lié à la notion d'*organisation*. Il est en effet évident que la production d'une entreprise n'est pas seulement dépendante des trois types de facteurs déjà identifiés, mais aussi de facteurs qualitatifs, tels un degré de coopération ou d'information, une capacité d'apprentissage, d'organisation ou de progrès technique. Des recherches récentes se préoccupent particulièrement de cette question.

Section 2.2

Le problème de l'allocation des ressources et les possibilités de production

a Les possibilités de production d'une économie

Nous disposons maintenant d'un schéma du problème économique, et des définitions de ses principales composantes. Il manque encore un élément essentiel, qui est le processus de *choix* sur lequel l'accent a été mis au chapitre précédent. Pour l'introduire, nous raisonnerons sur un exemple simple, qui sera généralisé par la suite.

Supposons le cas extrême d'une économie dans laquelle *deux biens* seulement seraient consommés : de la « nourriture » et de la « boisson » ; l'économie serait dotée en outre d'un ensemble de ressources fixées en quantités et en qualité : disons 200 000 travailleurs de même qualification ; enfin elle disposerait de techniques de production bien définies permettant de transformer ces ressources en « nourriture » ou en « boisson ».

² L'exemple classique est celui du paysan dont la maison est éloignée d'une source. Deux comportements sont possibles : ou bien le paysan désireux de boire va jusqu'à la source et puise l'eau à la main, ou bien il consacre un certain temps à creuser des arbres et à construire une canalisation qui amène l'eau de la source à sa maison. Cette méthode indirecte qui recourt au capital (la canalisation) se révèle à la longue plus efficace pour la satisfaction du besoin. Un tel exemple fait comprendre d'une part que le capital naît du travail humain, et d'autre part que la plupart des produits qui composent le capital physique sont des produits intermédiaires, au sens évoqué ci-dessus.

Supposons ensuite que l'ensemble des ressources, c'est-à-dire tous ses travailleurs, et toutes ses techniques de production soient consacrés à la nourriture. En raison de la limitation du nombre et de la qualité des ressources et techniques disponibles, la quantité de nourriture qui pourra être produite en un temps donné sera elle aussi *limitée* : soit, dans notre exemple, un maximum de 100 millions de kg par an. Si, au contraire, toutes les ressources étaient allouées à la production de boisson, la même limitation initiale entraînerait aussi un maximum possible de boisson, soit 50 millions de litres par an. Voilà déjà deux choix possibles (mais mutuellement exclusifs) pour la société en question.

Avant d'aller plus loin, consignons au tableau 2.3 les « alternatives » qui viennent d'être décrites : la première (*A*) implique l'absence totale de boisson, puisque toutes les ressources passent en nourriture ; la deuxième (*F*, au bas du tableau) renverse les positions respectives des deux biens. La figure 2.3A permet de visualiser les deux cas : en mesurant le long des axes les quantités produites des deux biens considérés, les coordonnées des points *A* et *F* du diagramme correspondent aux chiffres de production du tableau 2.3.

Entre ces choix extrêmes, il en est évidemment d'autres, également possibles, et sans doute plus réalistes : vraisemblablement la communauté voudra-t-elle disposer à la fois d'une certaine quantité de boisson et d'une certaine quantité de nourriture. Imaginons donc que la société, après avoir choisi l'alternative *A*, se ravise et décide qu'elle devrait également disposer de 10 millions de litres de boisson : nécessairement, la quantité de nourriture qui pourra être obtenue sera inférieure à 100, car la production de la boisson exigera des ressources³ qui ne seront trouvées que parmi celles antérieurement consacrées à la nourriture. Pour illustrer numériquement, nous dirons que si la société veut 10 millions de litres de boisson par an, les ressources qui lui resteront ne lui permettront de produire, au maximum, que 96 millions de kg de nourriture, par exemple, au cours de cette année. C'est l'alternative *B* du tableau 2.3, ou encore le point *B* de la figure 2.3A : on y voit bien que l'obtention de boisson en ce point implique moins de nourriture qu'en *A*.

Ce n'est là cependant qu'un choix « intermédiaire » parmi d'autres ; mais décrire ceux-ci devient maintenant très simple : il suffit de répéter le raisonnement pour d'autres grandeurs. Ainsi, l'exigence de 20 millions de litres de boisson diminuerait encore le montant des ressources restant disponibles pour la nourriture, et ramènerait la production de celle-ci à 84 millions de kg par exemple (alternative *C*) ; les alternatives *D* et *E*, ainsi que leur représentation graphique par les points correspondants s'obtiennent de façon similaire.

La multiplication de ces choix possibles, et donc des combinaisons des deux biens, conduit à une série de points de plus en plus rapprochés les uns des autres, qui finissent par se confondre en une ligne continue joignant *A* à *F* en passant par *B*, *C*, *D* et *E* (figure 2.3B). Cette courbe porte le nom de **courbe des possibilités de production**. L'infinité de points dont elle est constituée (de *A* à *F*) représente en effet une série de choix possibles dans une telle économie, choix contenus dans certaines limites en raison de la rareté des ressources et de l'état donné de la technique qui les met en œuvre. Cette courbe sera dans la suite un précieux instrument de raisonnement, car sa construction fait appel aux éléments essentiels du problème économique fondamental : la rareté des ressources et le choix entre alternatives.

³ Sans quoi la boisson ne serait pas un bien économique !

b Remarque méthodologique

Jusqu'ici, les alternatives du problème économique ont été exprimées en trois manières : l'une est la forme verbale ; la seconde consiste à donner sous forme numérique une liste exemplative des solutions possibles (tableau 2.3) ; la troisième a fourni, sous forme graphique, une description de toutes les solutions possibles (figure 2.3B).

Le tracé d'une courbe dans un diagramme cartésien tel que celui de cette figure évoque évidemment l'idée d'une relation fonctionnelle entre les grandeurs mesurées le long des axes ; par ailleurs, notre raisonnement a précisément consisté en une recherche des relations qui pourraient être définies entre trois grandeurs : une quantité fixe de ressources ($R = 200\,000$ travailleurs) et des quantités variables Q_b et Q_n des deux types de produits, sachant quelle est la cause de ces relations. Il est dès lors naturel d'adjoindre aux illustrations de notre problème celles que permet le langage mathématique. L'expression analytique 2.3A fournit, sous forme fonctionnelle, une description de la courbe tracée à la figure 2.3B, ou encore, une expression synthétique des relations qui existent entre les valeurs numériques du tableau 2.3. Il s'agit là d'une fonction particulière, du deuxième degré, tout comme l'exemple numérique était lui aussi particulier⁴. L'expression 2.3B au contraire est générale, en ce sens qu'elle ne spécifie pas la forme des relations entre les trois grandeurs (ressources, boisson et nourriture). Mais, sachant qu'elle peut prendre des valeurs numériques bien déterminées, et qu'elle peut être représentée géométriquement, elle suffit à illustrer l'idée de la limite des possibilités de production.

Quatre formes possibles de présentation du raisonnement économique sont ainsi juxtaposées : la forme verbale du texte, la forme numérique du tableau, la forme graphique de la figure, et la forme analytique des équations. Les débats entre économistes sur les mérites respectifs des unes et des autres sont incessants — et agaçants. Pour notre part, nous souhaitons beaucoup qu'après l'étude de cet ouvrage, le lecteur attentif soit affranchi des préjugés et des mythes qui accompagnent l'une ou l'autre méthode. Nous sommes persuadés de leur complémentarité foncière, et c'est pourquoi nous les présenterons ensemble chaque fois que l'exposé le permettra.

c Les états de l'économie

La courbe des possibilités de production (ou la fonction qu'elle représente) constitue un premier outil d'analyse économique. En effet, elle permet (1) de distinguer deux types d'« états » de l'économie, et (2) de caractériser, selon ces états, les conditions dans lesquelles peut s'opérer un changement dans les choix de la société.

1 Supposons que les choix des agents économiques aient été tels que l'économie produise les quantités de boisson et de nourriture correspondant au point *B*. Dans ces circonstances, les ressources sont complètement utilisées. Mais il en va de même pour tout autre point appartenant à la courbe *AF*. Dès lors, les différents choix que ces points représentent ont une caractéristique commune : celle d'assurer un état de plein emploi des ressources de l'économie⁵.

⁴ D'un point de vue strictement numérique, le lecteur pourra vérifier que la relation 2.3A est bien l'équation de la courbe *AF*, et qu'elle est vérifiée par les valeurs données au tableau 2.3.

⁵ Dans un autre langage, toutes les valeurs de Q_b et de Q_n qui satisfont exactement la relation 2.3A — ou plus généralement, 2.3B pour R donné — représentent des productions de plein emploi.

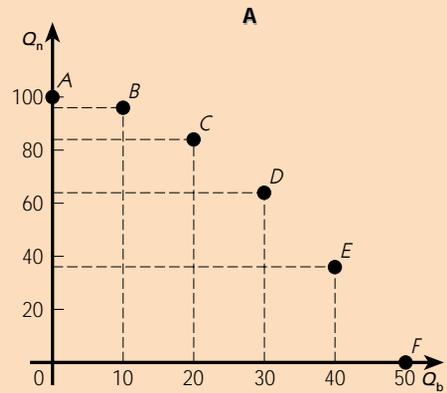
Les possibilités de production

Tableau 2.3

Ressources : (nombre de travailleurs) 200 000

Alternative	Quantités de nourriture (Q_n) en millions de kgs	Quantités de boisson (Q_b) en millions de litres
A	100	0
B	96	10
C	84	20
D	64	30
E	36	40
F	0	50

Figures 2.3



Relations 2.3

(A) Expression analytique de la courbe de possibilités de production illustrée ci-contre

$$2Q_n + 0,08Q_b^2 - 200 = 0$$

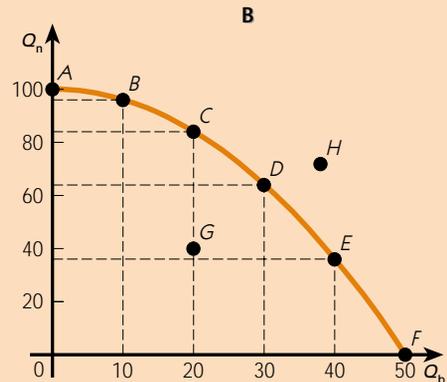
(ou $Q_n = 100 - 0,04Q_b^2$)

(B) Expression générale d'une courbe de possibilités de production pour deux produits et une ressource

$$f(Q_b, Q_n, R) = 0$$

N.B. Ces relations n'ont de sens économique que pour

$$Q_n \geq 0, Q_b \geq 0, R \geq 0$$



Un point tel que G au contraire, qui n'appartient pas à la courbe AF et qui correspond à une production annuelle de 20 millions de litres de boisson et de 40 millions de kilos de nourriture, implique par construction que toutes les ressources ne sont pas employées; il suffit en effet de comparer G avec l'alternative C au tableau 2.3. Un tel point représente donc un état de sous-emploi des ressources. Il en va de même de tous les autres points situés à gauche (ou en deçà) de la courbe des possibilités de production⁶.

Enfin, un point tel que H, comme tout autre point situé à droite (ou au-delà) de la courbe des possibilités de production, représente un choix irréalisable : ceci, par construction même de la courbe.

La courbe des possibilités de production apparaît donc à la fois comme une frontière entre le possible et l'impossible, et comme une description de tous les choix qui impliquent un état de plein emploi des ressources.

⁶ Analytiquement, on peut dire que toutes les valeurs de Q_b et Q_n qui ne satisfont pas les relations 2.3, mais qui vérifieraient une inégalité de la forme $f(Q_b, Q_n, R) < 0$ sont des productions de sous-emploi.

2 Selon l'état de l'économie, un changement dans les choix de la société s'opérera dans des conditions différentes.

Dans une économie en sous-emploi, il est en principe possible d'augmenter toutes les productions simultanément (passage de G en D par exemple). La raison en est évidemment que les ressources non utilisées en G sont mises en œuvre pour atteindre D .

Dans une économie de plein emploi au contraire, l'augmentation simultanée de toutes les productions est impossible, et tout changement dans les choix de la société se caractérise par des substitutions. Pour passer de B en C , il faut renoncer à de la nourriture pour obtenir de la boisson ; celle-ci ne peut être obtenue qu'au moyen d'une réallocation des ressources du secteur de la nourriture à celui de la boisson. Cette réallocation revient en somme à transformer de la nourriture en boisson.

Remarquons que lorsque la société passe de A en B , puis de B en C , de C en D , etc., la transformation de la nourriture en boisson ne se réalise pas dans des conditions identiques. Dans le premier cas, on renonce à 4 millions de kilos de nourriture pour obtenir 10 millions de litres de boisson, soit donc à 0,4 kg par litre ; mais dans le deuxième, il faut abandonner 12 millions de kg pour que l'économie puisse produire les 10 millions de litres supplémentaires, soit 1,2 kg par litre. En d'autres termes, la transformation ne se fait pas toujours au même taux. On définit le **taux de transformation de la nourriture en boisson** comme étant :

le rapport de la quantité de nourriture à laquelle il est renoncé (elle figure au numérateur) à la quantité de boisson qui est obtenue (elle figure au dénominateur).

Entre A et B , ce taux est de $4/10 = 0,4$; entre B et C , il est de $12/10 = 1,2$; entre C et D , le taux est de $20/10 = 2$; etc. Il apparaît donc que dans une économie de plein emploi, le taux de transformation d'un produit en un autre, à travers une réallocation des ressources, est croissant, au fur et à mesure que l'économie possède de moins en moins du bien auquel elle renonce. Les raisons profondes de ce phénomène apparaîtront dans l'étude détaillée de la production.

Section 2.3

Les réponses des systèmes économiques

Les états de sous-emploi, comme ceux de plein emploi, ne sont pas uniques. Si chacun d'eux constitue une solution possible au problème économique fondamental, ni leur description, ni leur représentation graphique ou analytique ne disent comment la société en arrive à telle ou telle solution déterminée, c'est-à-dire comment elle choisit un état particulier. Le choix A serait sans doute l'expression d'un vote à l'unanimité dans une société de boulimiques, tandis que F serait plutôt celui d'une société d'ivrognes. Mais quid alors des états intermédiaires (y compris

les états éventuels de sous-emploi, tels que G)? Si la société comporte et des boulimiques et des ivrognes, comment va-t-elle déterminer les quantités respectives de boisson et de nourriture qu'elle va produire, c'est-à-dire le point à choisir sur sa courbe des possibilités de production? En d'autres termes, quelle est la procédure de décision par laquelle une société résout le problème de l'allocation de ses ressources?

Une telle procédure de décision caractérise ce qu'on appelle un « système économique », c'est-à-dire un type d'organisation de la société établi en vue de résoudre le problème. Il en existe en fait plusieurs, mais on les groupe traditionnellement en deux grandes catégories : les économies de marché et les économies de commandement.

§ 1 Les économies de marché

a Principe

Le système des économies de marché repose essentiellement sur l'*initiative individuelle*. Chaque agent économique (consommateur, producteur, détenteur de ressources) est censé décider souverainement ce qu'il va consommer, produire ou utiliser et comment, où et quand il le fera :

- les consommateurs acquièrent les biens et services qu'ils désirent, selon leurs préférences subjectives, et dans la limite des moyens dont ils disposent ;
- les producteurs fournissent les biens et services qu'ils jugent souhaitable de produire, et le font en utilisant les facteurs de production qu'ils jugent les plus appropriés, compte tenu des nécessités techniques ;
- enfin, les détenteurs de ressources décident librement de les consacrer aux emplois qu'ils jugent les meilleurs à leur point de vue.

Donc, personne n'impose rien à personne.

b Fonctionnement

Une question se pose manifestement : comment les désirs des uns et des autres, fondés sur des critères purement subjectifs, sont-ils rendus *compatibles*? Par exemple, que se passe-t-il si les consommateurs veulent beaucoup de nourriture et peu de boisson, alors que les producteurs auraient jugé souhaitable — et décidé — de produire plus de celle-ci que de celle-là? La réponse est donnée par le marché, et plus précisément par le *mécanisme de l'échange*.

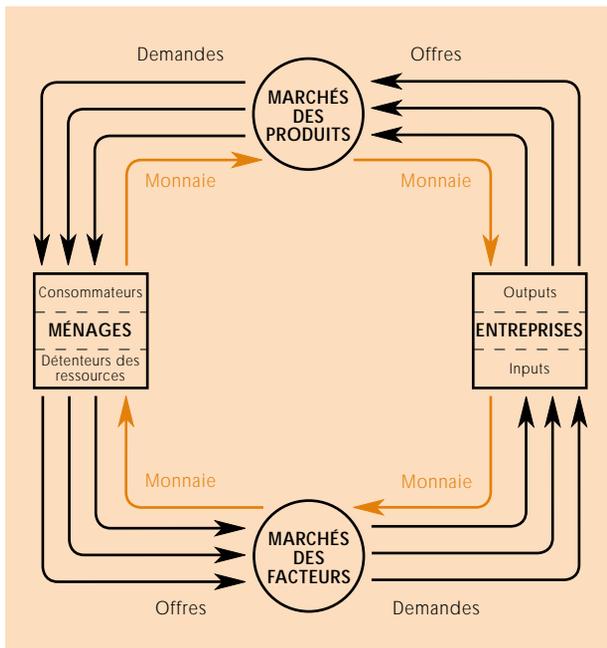
Un **marché** est essentiellement une rencontre entre deux ou plusieurs agents économiques, leur permettant de confronter leurs intentions ; les uns cherchent à acquérir certains biens ou services : ce sont les acheteurs ou « demandeurs » ; pour les autres, il s'agit de fournir ce dont ils disposent ou ce qu'ils ont produit : ce sont les vendeurs ou « offreurs ». La règle du jeu des rencontres entre demandeurs et offreurs sur les marchés est alors celle de l'**échange** : chaque agent n'obtient ce qu'il achète que moyennant une contrepartie acceptée par celui qui le fournit ; et

tout vendeur obtient, pour ce qu'il apporte, ce que veulent bien lui payer les acheteurs. La contrepartie est généralement exprimée en monnaie, et le rapport entre la somme de monnaie payée et la quantité du bien ou service fournie — le taux de l'échange — est appelé **prix**.

Les décisions des consommateurs, des producteurs et des détenteurs de ressources sont donc rendues compatibles grâce au prix de chaque bien, sur le marché qui le concerne ; si vendeurs et acheteurs se mettent d'accord sur un prix, leurs intentions deviennent compatibles ; aussi longtemps qu'ils ne parviennent pas à un tel accord, l'échange n'a pas lieu. L'étude de l'économie de marché revient à examiner à quelles conditions les échanges sont possibles entre les agents économiques individuels, dans quelle mesure ils satisfont par ce moyen leurs désirs de consommation et leurs objectifs de production, et quel est finalement l'état de l'économie qui résulte de l'ensemble de ces décisions.

En principe, il existe un marché distinct pour chaque bien ou service, que celui-ci soit input ou output, produit ou facteur. Mais l'analyse les groupe en deux types principaux : les marchés des produits, et les marchés des facteurs de production.

Figure 2.4 Schéma d'une économie de marchés



Les **marchés des produits** sont les rencontres entre les demandes de biens et services émanant des consommateurs (ou ménages), et les offres faites par les producteurs (ou entreprises). Les **marchés des facteurs** sont les rencontres entre les demandes de facteurs de production (ressources naturelles et terre, travail, capital), ces demandes émanant des entreprises, et les offres de ces facteurs, celles-ci étant faites par les ménages qui les détiennent.

Ainsi, chaque agent économique est à la fois demandeur et offreur sur l'un ou l'autre type de marché, selon qu'il est consommateur ou producteur.

L'ensemble du système apparaît schématiquement à la figure 2.4. Les éléments de la description qui vient d'être présentée s'y trouvent disposés sous la forme d'un vaste « **circuit économique** », les biens et services circulant dans un sens (produits dans le haut du circuit, facteurs dans le bas), la monnaie dans l'autre.

c Cadre institutionnel

L'existence et le fonctionnement d'un tel système de marchés ne sont possibles que dans le cadre d'*institutions* qui permettent que s'exercent :

- le droit à la propriété individuelle, qui permet une détention et un contrôle exclusifs des biens ou services que l'on désire consommer ou échanger ;

- la liberté de contracter et d'échanger, c'est-à-dire d'acheter ou de vendre, de prêter ou d'emprunter, de louer, d'embaucher ;
- la liberté du travail qui confère à chaque individu le droit de choisir son activité ou d'en changer ;
- la liberté d'entreprendre, c'est-à-dire de s'engager à ses risques et périls, dans une activité productive quelconque.

Si l'ensemble de ces droits et libertés sont reconnus à chacun des agents économiques, et si ceux-ci poursuivent effectivement leurs objectifs individuels, le système se caractérise alors par la *concurrence* : les besoins de chacun étant multiples et insatiables, les biens et les ressources aptes à les satisfaire ne pouvant être acquis que par des échanges librement acceptés, chacun n'obtiendra ce qu'il désire qu'en y « mettant le prix », c'est-à-dire en offrant en contrepartie de chaque bien, au moins autant que ceux qui recherchent le même bien, et même plus si les quantités disponibles ne sont pas suffisantes pour satisfaire tout le monde.

La concurrence est donc une conséquence des principes d'individualisme et de liberté sur lesquels le système est fondé. Mais sa réalisation effective n'en est pas assurée pour autant, et les formes qu'elle peut prendre sont extrêmement variées. Elle constitue un des objets essentiels de l'étude des économies de marché.

§2 Les économies de commandement

a Principe

À l'opposé des économies de marché, le système des économies de commandement repose sur l'*autorité*. Chaque agent économique (consommateur, producteur, détenteur de ressources) se voit dicter par une autorité coordinatrice quelles seront la forme et l'ampleur de sa participation à l'activité économique :

- les consommateurs acquièrent les biens et services qu'on leur permet d'acquérir ;
- les producteurs fournissent les biens et services qu'on leur enjoint de produire, au moyen des facteurs qui leur sont désignés ;
- les ressources appartiennent à l'autorité, qui décide des emplois auxquels elles seront consacrées.

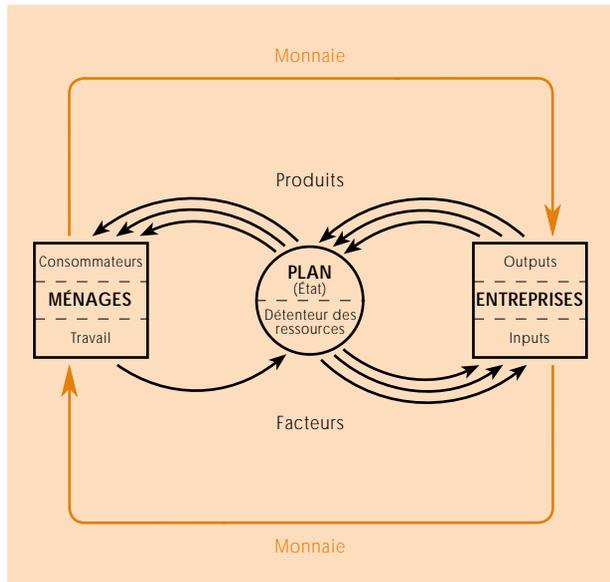
Ici, le principe est donc le commandement.

b Fonctionnement

À nouveau, la question de la compatibilité des décisions se pose : comment l'autorité s'assure-t-elle que ses décisions en matière de consommation et de production ne soient pas contradictoires ? La réponse se trouve ici dans le plan, et dans le mécanisme réglementaire.

Un **plan** est essentiellement un calcul comptable, faisant d'une part le bilan des ressources disponibles, et fournissant d'autre part la liste des objectifs recherchés.

Figure 2.5 Schéma d'une économie de commandement



Le bilan des ressources porte sur l'ensemble des facteurs de production disponibles à un moment donné ; la liste des objectifs s'exprime sous la forme des quantités globales de produits et services qui sont censés venir à existence dans un temps donné, au moyen des ressources inventoriées ; elle inclut également quelle sera la répartition des divers biens entre les agents économiques. Une fois le plan arrêté, son exécution est le critère premier de toute action économique, et à cette fin, l'autorité est investie par des lois et règlements appropriés du droit de déterminer ce qui est attribué à chacun (consommateur ou producteur) et ce qui est attendu de chacun (producteur ou travailleur).

Faisant pendant à la figure 2.4, la figure 2.5 propose le schéma de la circulation des biens, de la position des agents économiques, et des centres de décision dans le cas d'une économie de commandement.

c Cadre institutionnel

Dans ce système, les caractéristiques institutionnelles sont les suivantes :

- l'organisation de la production est essentiellement aux mains des fonctionnaires de l'État, et non d'entrepreneurs individuels ;
- les conventions entre individus sont remplacées par les procédures administratives qui assurent l'exécution du plan de l'État ;
- enfin, l'État est le seul propriétaire des ressources et facteurs de production. Donner aux individus un droit exclusif sur les biens économiques n'a plus de signification, puisque ceux-ci doivent pouvoir être mobilisés dans le sens prévu par l'autorité planificatrice.

Si l'institution du plan résout logiquement le problème de la compatibilité des décisions, elle en soulève un autre : celui de *l'adéquation des objectifs du plan aux désirs des individus* qui composent la société. C'est là le point fondamental sur lequel s'opposent les deux types de systèmes décrits ici. Alors que le principe de l'économie de marché est la confiance totale dans les décisions libres des agents individuels et dans l'aptitude de la concurrence à rendre celles-ci compatibles, le système des économies de commandement s'en réfère aux *sources politiques du pouvoir de l'autorité planificatrice pour légitimer les choix qu'elle fait*. Sans doute, cette autorité peut-elle chercher à connaître les besoins et désirs de ses administrés par voie d'enquêtes, de votes, de référendums, etc. Mais la majeure partie des décisions et des arbitrages inévitables ne peuvent se prêter à de telles consultations directes. Aussi la validité des choix du plan ne trouve-t-elle guère d'occasion de s'exprimer que dans le consensus par lequel les planificateurs sont désignés à leur fonction.

§3 Les économies mixtes

Les deux systèmes économiques qui viennent d'être présentés comme des réponses types au problème de l'allocation des ressources, l'ont été de manière très schématique. Le but était moins de présenter la réalité de telles ou telles économies, que de mettre en lumière les lignes dominantes de deux principes alternatifs d'organisation économique, sans s'attarder pour l'instant ni aux exceptions ni aux cas d'espèce.

La comparaison que l'on peut faire sur cette base permet de comprendre déjà une différence essentielle : en économie de marché, c'est l'ensemble des préférences individuelles qui, à travers le mécanisme des échanges sur les marchés, détermine la combinaison des biens finalement retenue, alors qu'en économie de commandement, c'est le pouvoir central qui effectue un tel choix. De manière plus lapidaire : les économies de marché sont démocratiques, tandis que les économies de commandement sont dictatoriales.

Auquel de ces deux types appartiennent les économies réelles ? Si certains pays donnent, ou ont donné dans le passé, une image qui se rapproche plus ou moins de l'un ou de l'autre type — le monde dit « capitaliste » d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et du Japon étant organisé selon le système des marchés, alors que le monde « communiste » de l'Europe de l'Est et de la Chine connaissait des économies de commandement, on peut dire que depuis la chute du mur de Berlin en 1989 (point de repère de l'effondrement du système communiste), la plupart des pays du monde vivent actuellement sous des systèmes dans lesquels dominent les aspects de marché.

L'État joue cependant partout un rôle économique, et celui-ci est souvent très important. C'est pourquoi tous les systèmes économiques actuels peuvent être légitimement appelés **systèmes d'économie mixte**, dans lesquels la liberté des choix individuels est reconnue comme le moteur principal de l'activité, tout en étant limitée par les exigences de l'autorité publique.

Schématiquement, on peut imaginer une superposition des figures 2.4 et 2.5, laissant à chaque système particulier le soin de préciser quels sont les domaines respectifs de l'intervention autoritaire publique et de l'initiative individuelle.

§4 « Modèle rhénan » vs « Modèle anglo-saxon »

Si les économies de commandement sont largement rejetées depuis la chute du mur de Berlin (1989), le modèle du marché a pris depuis lors des formes et des degrés différents.

Ainsi, les États-Unis privilégient la dynamique du marché, tandis que la plupart des pays européens ont mis en œuvre des politiques sociales. Cette « économie sociale de marché » repose sur la solidarité. L'enjeu est de prévenir l'exclusion du tissu social, maintenir la main-d'œuvre dans le marché du travail, soutenir la requalification hors et à l'intérieur de l'entreprise.

Ceci amène à s'interroger sur la nature du capitalisme d'aujourd'hui.

Dans son ouvrage *Capitalisme contre capitalisme*⁷, Michel ALBERT contraste, d'une part, un **modèle rhénan** couvrant l'Allemagne, la France, le Benelux et les

⁷ Éd. du Seuil, Paris, 1991.

pays scandinaves et, d'autre part, le **modèle anglo-saxon**. Le premier donnerait la priorité au succès collectif, au consensus et aux perspectives de long terme. Le second serait basé sur la réussite individuelle, l'esprit d'initiative et la libre concurrence.

Mais les limites de chacun de ces modèles ont également été mises en lumière : coût excessif de l'État-Providence dans le modèle rhénan, société duale et exclusion sociale dans le modèle anglo-saxon.

Notre culture et notre histoire nous donnent quelques raisons de préférer le modèle rhénan, mais il faut réaliser que l'avenir de cette forme de capitalisme n'est pas assuré. Plusieurs menaces se dessinent en effet : pourrions-nous préserver notre spécificité dans un monde globalisé qui semble tendre vers l'homogénéité ? Pourrions-nous faire face à nos contraintes budgétaires sans démanteler notre système social ? Pourrions-nous promouvoir nos valeurs mises en cause par la tentation de l'individualisme et du repli sur soi ?

Si notre futur est ainsi chargé d'incertitudes, il l'est aussi d'espoirs. Surtout, il sera porteur de ce que nous aurons choisi aujourd'hui comme système économique. À cet égard, concilier qualité de la vie et prospérité est un des traits les plus typiques du modèle de développement européen. C'est aussi une volonté, comme en atteste Jacques DELORS qui, à l'époque où il était Président de la Commission Européenne, appelait son rêve « une Europe faisant fructifier son immense patrimoine culturel, et une Europe imprimant la marque de la solidarité à un monde par trop dur et par trop oublieux de ceux qu'il exclut ».

De la description des systèmes économiques, nous passons ainsi, insensiblement, aux choix de société. Ceux-ci font en effet partie intégrante de la discipline à laquelle nous voulons initier le lecteur. Mais pour les discuter en connaissance de cause, et ainsi mieux fonder nos options, le passage par les analyses qui vont suivre est incontournable.

Section 2.4

Objet et plan de l'ouvrage

L'objet de cet ouvrage est d'étudier les principaux aspects du fonctionnement d'une économie mixte.

Dans une première partie, intitulée **Analyse microéconomique**, nous commencerons par l'étude des comportements des agents économiques *individuels*. Au Titre I, consommateurs, producteurs, détenteurs des ressources naturelles, travailleurs, et finalement épargnants feront successivement l'objet d'un examen spécifique. Ensuite, ce seront les *relations* s'établissant entre ces agents qui retiendront notre attention : au Titre II, celles des multiples mécanismes des marchés, et au Titre III celles des mécanismes politiques au sein de l'État.

Dans une deuxième partie, consacrée à l'**Analyse monétaire**, le rôle particulier de la monnaie fera l'objet d'une étude systématique.

La troisième partie sera consacrée à l'**Analyse macroéconomique** : celle-ci porte sur les grandeurs économiques *globales*, c'est-à-dire constituées par l'agrégation de celles qui caractérisent les comportements individuels. On y identifiera d'abord quelles relations tendent à s'établir spontanément entre ces grandeurs (Titre I) ; et ensuite quelles sont les modalités de l'action publique à ce niveau, c'est-à-dire la politique économique (Titre II).

Enfin dans une quatrième partie, intitulée **Analyse économique internationale**, on développera l'étude des relations entre plusieurs économies nationales.

